



Attestation sur l'honneur concernant la perte, le vol ou la non réception de la carte Vitale

A retourner à votre section MGEN

Je soussigné(e)

M. Mme

Numéro INSEE

Domicilié(e)

.....

.....

certifie sur l'honneur :

- ☐ avoir perdu ma carte Vitale
- ☐ m'être fait voler ma carte Vitale
- ☐ ne pas avoir reçu ma carte Vitale

J'en sollicite le remplacement et je m'engage à la restituer à la section MGEN si je venais à la retrouver.

Fait à le

signature de l'assuré(e)

A LIRE ATTENTIVEMENT

Le signalement de la perte ou du vol de votre carte entraîne :

- la désactivation de la carte (pour éviter un usage frauduleux)
- l'impossibilité de la réutiliser si vous veniez à la retrouver
- la fabrication d'une nouvelle carte sous une vingtaine de jours

La loi rend passible de pénalité et/ou d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (art. L162-1-14 du code de la Sécurité Sociale, art. 441-1 du code pénal). Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les informations demandées sont obligatoires pour le traitement de votre dossier qui à défaut ne peut être effectué. Elles sont destinées à usage interne de la mutuelle et de ses sous traitants ou prestataires techniques. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition par courrier accompagné d'un justificatif d'identité auprès de MGEN - Centre de gestion de La Verrière - Gestion CNIL - CS 10601 La Verrière - 6 bis avenue Joseph Rollo - 78321 Le Mesnil Saint Denis Cedex.